Ref. formation 202410273549

Bac Pro Aménagements Paysagers

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LEGTA POITIERS VENOURS
MAILLET Christophe
05.49.43.95.33
cfa.vienne@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Conditions d'admission en apprentissage · Être âgé de 16 à moins de 30 ans. · Possibilité dès 15 ans en ayant terminé une classe de 3ème. · Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

Prérequis pédagogiques :

· Après un CAP, · Après une classe de seconde, · Après une classe de première, · Satisfaire aux tests de prérequis : Þ Savoir lire, écrire, et comprendre le français (niveau B1), Þ Savoir utiliser les quatre opérations mathématiques, Þ Avoir un projet professionnel validé dans le d o m a i n e des espaces verts.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le BAC PRO « aménagements paysagers » est un diplôme de niveau 4 préparé en un cycle de référence de 3 ans, constitué de la Seconde professionnelle « Nature, Jardin, Paysage, Forêt », et des classes de première et terminale de la spécialité choisie. Il forme des salariés expérimentés, amenés à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées.

Contenu et modalités d'organisation

MODULES GENERAUX · Français · Education Socioculturelle · Histoire géographie · Anglais · Education Physique et Sportive · Biologie · Sciences Physiques MODULES PROFESSIONNELS : · Chantier d'aménagement, · Economie professionnelle, · Histoire des jardins, · Développement durable, · Technique, · Gestion de chantier, · Technique de création et maintenance, · Technique de plantation et entretien, · Conduite et machinisme, · Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** **Type de parcours** **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Bac pro aménagements paysagers - *Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)*

Et après ?

Suite de parcours

BTSA Aménagements Paysagers, Certificat de Spécialisation

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00522829	du 01/09/2025 au 30/06/2028	Thuré (86)	CFA AGRICOLE DE LA VIENNE		Non éligible	Contrat app